

**Rapport du Comité des statistiques
sur la réunion du 5 mars 2014**

1. Le Comité des statistiques a tenu sa sixième réunion en vertu de l'Accord international de 2007 sur le Café le 5 mars 2014.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document [SC-31/13 Rev. 2](#).

Point 2 : Élection du président et du vice-président pour 2013/14

3. Le Comité a élu M. Brendan Lynch (États-Unis d'Amérique) au poste de président et M. José Cassule Mahinga (Angola) au poste de vice-président pour l'année caféière 2013/14.

Point 3 : Rapport sur la réunion du 6 mars 2013

4. Le Comité a approuvé le rapport de la cinquième réunion qui s'est tenue en mars 2013 (document SC-30/13).

Point 4 : Respect du Règlement sur les statistiques

5. Le Chef des opérations a présenté le document [SC-32/14](#) dans lequel figurent des informations sur le respect par les Membres du Règlement sur les statistiques de 2001/02 à 2012/13 et d'octobre à décembre 2013. Le Comité a pris note du rapport. Le Comité a également examiné la mise en place d'un groupe de travail chargé d'améliorer le respect du règlement, comme prévu dans le Programme des activités pour 2013/14. Les Membres ont été invités à faire savoir s'ils souhaitaient participer à ce groupe de travail, qui n'est pas encore opérationnel.

Point 5 : Exportations à destination des pays exportateurs

6. Le Chef des opérations a présenté le document [SC-33/14](#) dans lequel figure un rapport sur les exportations de toutes les formes de café à destination des pays exportateurs, de 2000 à 2013. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 6 : Exportations de café biologique et différencié

7. Le Chef des opérations a présenté le document [SC-34/14](#) dans lequel figurent des informations sur les exportations de café biologique et les cafés différenciés, de 2005 à 2013. Il a noté que l'OIC avait l'intention d'élargir la couverture des échanges internationaux de ces cafés mais que le logiciel statistique nécessaire devait être d'abord mis à jour. Le Comité a pris note de ce document.

Point 7 : Suivi des stocks et des réserves de café vert

8. Le Chef des opérations a présenté le document [SC-35/14](#) dans lequel figurent des informations sur les stocks et les réserves de café vert dans les pays importateurs, de 2005 à 2013. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 8 : Assistance technique

9. Le Comité a été informé que, dans le passé, l'OIC avait organisé plusieurs ateliers dans les pays exportateurs afin de faciliter le respect du règlement sur les statistiques. Le plus récent de ces ateliers a eu lieu au Viet Nam et l'Organisation souhaite en organiser davantage à l'avenir, en particulier dans les nouveaux pays Membres, afin d'assurer la fourniture de statistiques précises.

Point 9 : Questions diverses

10. Le Chef des opérations a fait rapport sur les travaux effectués ces derniers mois au sein d'une table ronde informelle d'experts en statistiques, qui ont examiné la fourniture et la précision des données statistiques de l'OIC. Il s'est référé au rapport de la réunion du Comité des statistiques du 7 mars 2012 : "Pour améliorer la transparence du marché, les Membres ont demandé que l'Organisation consulte des statisticiens spécialisés pour obtenir leurs commentaires sur les estimations officielles qui présentent des écarts importants par rapport aux estimations d'autres sources. Il a été souligné qu'il était important de recueillir les avis des deux parties du marché (consommateurs et producteurs). Lorsque le Comité examine des questions spécifiques, des experts pourraient être invités à ces discussions. Lorsque l'Organisation publie des estimations officielles qui diffèrent sensiblement de celles d'autres sources, il a été demandé qu'elle insère une mise en garde". À cette fin, l'OIC a pris contact avec des experts qui ont travaillé dans le passé avec l'Organisation internationale du cacao (ICCO), pour discuter de l'alignement et de la révision des données statistiques

historiques, dans le but de faire des statistiques de l'OIC la référence en matière de données historiques sur le café. Le Comité a entendu deux présentations des membres de cette table ronde informelle sur leurs constatations.

11. M. Steve Wateridge (Services de recherches tropicales) a discuté de la différence de volatilité entre les prix du cacao et ceux du café. À l'exception de 2011, où la guerre civile a perturbé la production en Côte d'Ivoire, la norme est que le marché du café est beaucoup plus volatil que celui du cacao. Cela a été attribué à la différence dans la manière dont les deux marchés sont analysés. Il a indiqué qu'il y a vingt ans, l'Organisation internationale du cacao avait lancé un processus de révision de ses données statistiques, qui avait porté ses fruits, ces réunions étant maintenant fréquentées par l'ensemble du négoce du cacao. Les statistiques de l'ICCO constituent maintenant la référence pour le marché international du cacao. Il est à espérer que ce processus pourra être reproduit à l'OIC.

12. M. Euan Mann (Complete Commodity Solutions (CCS)), a ensuite rendu compte des différences spécifiques des données et de la méthodologie entre l'OIC et les experts en statistiques. Se concentrant sur les données de la consommation, il a signalé que les chiffres de l'OIC pour l'Amérique du Nord étaient alignés sur les données des experts, avec des différences mineures. Cependant, pour l'Union européenne, des différences beaucoup plus importantes ont été observées. En raison de différences dans les méthodologies, les données de la consommation de l'OIC sont inférieures de 10 millions de sacs aux données des experts, pour les cinq dernières années. Il a souligné que ces chiffres sont compliqués et pourraient être difficile à interpréter. Il est à espérer que, grâce à la coopération du marché, la transparence pourra être accrue et la volatilité réduite.

13. Le Comité a pris note de ces présentations et a approuvé l'ensemble des travaux de la table ronde sur les statistiques. Il a été souligné que le groupe était ouvert à tous les participants; la seule règle étant que les participants partagent leurs données avec le groupe et que les chiffres soient confidentiels à la réunion. Le Comité a réaffirmé la nécessité pour tous les Membres de fournir au Secrétariat des données exactes et à jour, dans l'intérêt d'une plus grande transparence du marché. À l'issue de ces discussions, il a été convenu que l'OIC ajusterait la manière dont elle évalue la consommation et que les travaux de la table ronde sur les statistiques seraient officialisés à l'avenir.

Point 10 : Prochaine réunion

14. La prochaine réunion du Comité des statistiques aura lieu à Londres pendant la 113^e session du Conseil, en septembre 2014.